

Le Projet éducatif Territorial (PEdT)

Le Projet éducatif Territorial (PEdT)

Le PEDT offre aux collectivités territoriales l'opportunité de garantir chaque enfant un **parcours éducatif cohérent et de qualité**, en intégrant les temps éducatifs **avant, pendant et après l'école**.

Il s'inscrit dans une démarche partenariale entre la commune, les services de l'État et les acteurs éducatifs locaux (parents d'élèves, enseignants, associations locales, accueils périscolaires)

Tel un fil conducteur, il harmonise les objectifs et initiatives des différentes structures autour de valeurs éducatives communes.

Axes et objectifs

AXE 1 : Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes

Objectifs :

- Adapter l'accompagnement à la scolarité en fonction des besoins
- Développer les compétences psychosociales de l'enfant et du jeune
- Promouvoir le rôle du parent dans le suivi des apprentissages

AXE 2 : Contribuer à l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans des conditions adaptées pour les familles et les professionnels

Objectifs :

- Renforcer l'accompagnement et l'orientation des familles vers les dispositifs existants en vue d'un accueil adapté pour l'enfant
- Accompagner le professionnel dans ses pratiques
- Consolider la communication entre les acteurs de la communauté éducative

AXE 3 : Renforcer la citoyenneté et le vivre ensemble

Objectifs :

- Proposer un parcours de prévention cohérent
- Susciter l'esprit citoyen des enfants et des jeunes
- Sensibiliser les enfants / les jeunes et les familles au respect des différences

Pour quel public ?

- Les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans.

Historique

L'éducation étant une priorité de la ville depuis près de 20 ans, Vélizy-Villacoublay expérimente dès 1996 l'aménagement des rythmes scolaires sur l'école Mermoz, avec la mise en place d'ateliers périscolaires. En 1999, toutes les écoles de la ville adoptent ces nouveaux rythmes et un premier Contrat Educatif Local est élaboré.

En 2014, avec la mise en place de la politique nationale d'aménagement des rythmes scolaires pour toutes les écoles maternelles et élémentaires de France, la ville, s'appuyant sur son expérience, adopte le premier Projet Educatif Territorial (PEdT) pour une durée de trois ans.

Evaluation et proposition

La ville a entrepris une démarche d'évaluation du PEDT 2021-2024, et une démarche de concertation en vue de l'élaboration du Projet Educatif Territorial 2024-2027.

Diagnostic de l'organisation et des dispositifs locaux

- Recueil de données auprès des services municipaux : diagnostic social, CTG, projets pédagogiques des structures PE
- Projets pédagogiques des structures périscolaires et jeunesse
- Bilan des actions par secteur du PEDT et bilan des TAP

Entretiens qualitatifs auprès d'une trentaine d'agents municipaux et de partenaires

Sont concernés :

- Les responsables des services Petite enfance, Education (scolaire, ACED, Référént handicap), Jeunesse, Prévention
- Les services municipaux de terrain (Coordinatrices ATSEM, directions périscolaires, PEJAP, CCAS?)
- Les directions des écoles : 5 directeurs d'école et 2 référents scolaires interrogés sur le recensement et la classification des dispositifs locaux

Questionnaires

Afin d'évaluer les dispositifs existants, deux questionnaires ont été diffusés. Le premier était de destination des agents municipaux des secteurs suivants :

- Petite enfance (direction, EJE, Auxiliaire de puériculture, agents PE)
- Education (Coordinatrices ATSEM, ATSEM, agents périscolaires)
- Jeunesse (animateurs)

Le deuxième était de destination des familles et des partenaires dont :

- l'Education Nationale : directions scolaires, équipe enseignante, RASED, circonscription de Vélizy-Villacoublay
- les seniors bénévoles : Lire et Faire Lire et Aide aux devoirs